

2004|2005

DALLOZ
ACTION

LA CASSATION EN MATIÈRE PÉNALE

DÉCISIONS SUSCEPTIBLES DE POURVOI
PARTIES À L'INSTANCE EN CASSATION
DÉLAIS DU POURVOI
FORMES DU POURVOI
MOYENS DE CASSATION
EFFETS DU POURVOI
INSTRUCTION DU POURVOI
ARRÊTS DE LA CHAMBRE CRIMINELLE
RENOI APRÈS CASSATION
POURVOIS DANS L'INTÉRÊT DE LA LOI

JACQUES BORÉ ET LOUIS BORÉ

DALLOZ

2004|2005

DALLOZ
ACTION

LA CASSATION EN MATIÈRE PÉNALE

Depuis la première édition de cet ouvrage, en 1985, la procédure pénale française a connu des bouleversements profonds.

Les multiples réformes, souvent dans des sens opposés, ont donné à la matière une grande instabilité.

Face à ces mouvements contradictoires, la Chambre criminelle de la Cour de cassation est demeurée un pôle de stabilité.

Fidèle à la distinction du fait et du droit et à la technique de cassation, elle a tenté de préserver la clarté et la cohérence des solutions applicables.

Ce n'est pas dire, pour autant, que la procédure applicable devant elle n'a pas évolué.

Elle a connu plusieurs innovations importantes, notamment sous l'influence du droit européen. La suppression de l'obligation de mise en état des condamnés en est un exemple.

Par ailleurs, la loi du 25 juin 2001 l'a autorisée à déclarer non admis par une décision non motivée les pourvois irrecevables ou manifestement mal fondés.

Enfin, la loi du 9 mars 2004 a introduit de nouvelles modifications.

Ce livre présente et analyse les conditions de formation, d'instruction et de jugement du pourvoi en cassation, voie de recours extraordinaire, et les cas d'ouverture à cassation, qui seuls permettent d'invoquer des moyens recevables et opérants devant la Chambre criminelle, juge du droit et non juge des faits. Sont ainsi dégagés les grands principes du droit pénal et de la procédure pénale tels qu'élaborés par la Chambre criminelle.

Il constitue donc un guide précieux pour tous ceux qui veulent agir devant la juridiction suprême, soit pour y plaider, soit pour en comprendre les décisions qui constituent sa jurisprudence.

Ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Jacques Boré est membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Docteur en droit et ancien secrétaire de la Conférence du barreau de Paris, Louis Boré est avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

ISBN 2 247 05249 5



9 782247 052493

78€

DALLOZ

www.dalloz.fr